



COMMUNE D'ANNIVIERS

ENQUETE PUBLIQUE

Modification des heures d'ouverture

L'administration communale d'Anniviers soumet à l'enquête publique la demande présentée ci-après :

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune d'Anniviers porte à la connaissance du public que M. William Herrington, domicilié à 3961 Grimentz/Anniviers, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Immeuble sis sur la parcelle N° 396, PPE Nos 20844 et 20841, 3961 Grimentz
Enseigne - Adresse	:	Bar « Domino », au lieu-dit « Sadelo », 3961 Grimentz
Prestations	:	Offre à titre commercial de mets et/ou boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	:	du dimanche au mercredi de 16h00 à 24h00 du jeudi au samedi de 16h00 à 01h00
Début de l'activité	:	le 26 décembre 2018
Propriétaire et employeur	:	Société « H & H Alpine Sàrl »

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 16 décembre 2018.

Anniviers, le 16 novembre 2018

Administration communale d'Anniviers